

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les institutrices, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale.)
UN AN... L 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Cnemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

Les Caisses Populaires (Le bill de M. F. D. Monk)..... J. P. LEFRANC
A propos de théâtre. — Gardiens Royaux.
La Sainte Vierge d'après l'Évangile.
Un nègre peut-il devenir Kingt of Columbus ?..... JEAN BOURGET
Le Jeune Japon..... L. HACAULT
L'Arme toute-puissante de l'Église..... F. L.
La version de Colombine. — Bibliographie. —
Le socialisme à Montréal.
Gare au Juif !..... A. M. I. DUPEUPLE
Dans les Loges et le Temple. — Quelques réflexions. — Drapeaux irlandais et canadien-français. — Remis.
Le Fidèle Intendant. — La loi des garanties est foulée aux pieds. — Comment on forme des catholiques. — En Passant : (Columbusterie et maçonnerie ; La Passion à Oberammergau ; P'tits savants, etc.)
En vente à *La Propagande des Bons Livres.*

Les Caisses Populaires

LE "BILL" DE M. F. D. MONK

Pourquoi le *bill* Monk, consacrant l'existence légale des Coopératives de Crédit, — Caisses Populaires — dans tout le Canada, n'a l'heur de revenir devant les Chambres ? C'est ce que tout le monde se demande !...

Il semble pourtant qu'après le feu subi au Comité des Banques, il dut être suffisamment éprouvé pour affronter de suite la mitraille sénatoriale ! Et rien... Encore une fois pourquoi cela ?... Mystère... On nous dit que les marchands détailliers sont la cause de ces retards. Est-ce vrai ?... Mais quel intérêt ont-ils donc à sauvegarder ? Ce *bill* ne les atteint aucunement, bien au contraire. Il leur faut une dose de mauvaise volonté peu commune pour se trouver visé... Craignent-ils que les ouvriers, les cultivateurs pauvres payent trop bien leurs dettes ? A les voir agir, on le croirait...

D'ailleurs, même en supposant que le dit *bill* serait de nature à causer quelques dommages aux marchands-détailliers — ce qui n'est pas à craindre — faudrait-il pour cela refuser à la classe laborieuse le droit de s'organiser ? Depuis quand le bien général doit-il céder le pas au bien particulier ?...

La mise en commun du sou de l'ouvrier, voilà l'unique moyen d'enrayer l'usure, voilà l'unique moyen de sous traire aux Juifs toute une classe de miséreux. Et on ne le prendrait pas. Allons donc !

Ah ! je le sais bien, si nos pauvres ouvriers, si nos cultivateurs avaient le sou sous le pouce, il y a longtemps que le fameux *bill* serait passé. Grand nombre d'entre eux se seraient payés le luxe d'un petit voyage à Ottawa pour circonvenir nos députés. C'est toujours agréable voyager, surtout au dépens des autres. Mais malheureusement pour eux ils n'ont pas de clients pour faire

payer la note.

Aussi se contentent-ils de gémir en silence. L'ouvrier, le colon, lorsqu'il dépense un dollar, il doit le gagner à la sueur de son front ; il doit compter sur chaque sou pour nourrir ses nombreux mioches, et s'il dépense inutilement, ne serait-ce qu'une piastre, les recettes de la semaine ne peuvent couvrir les dépenses.

Voilà pourquoi il ne peut faire force de délégation et revendiquer ses droits. Mais est-ce une raison pour refuser l'adoption du projet de loi sur les coopératives ?

Nous ne ferons pas au gouvernement l'injure de supposer que la passation de ce *bill* traîne en longueur parce qu'il est présenté par un membre de la gauche. Ce serait un comble, capable de décourager tout honnête homme. Nos mœurs parlementaires alors ne seraient pas loin d'égaliser celles de la Chambre française...

Encore une fois quelles raisons sérieuses peuvent bien apporter les marchands détailliers contre cette mesure, puisqu'elle leur est en tout favorable. Car ne l'oublions pas, partout où les Caisses existent le crédit chez le marchand baisse ; même il est des endroits où il disparaît complètement comme à Contrecoeur et ailleurs.

Nou, la véritable raison, nous la connaissons ! Pas un canadien qui a encore tant soit peu le sentiment de sa dignité n'osera la donner !... Elle est inavouable... Mais nous pourrions peut-être quelqu'un de ces jours démasquer les manigances hypocrites et sournoises qui se font contre le *bill* le plus populaire qui ne fut jamais présenté ! !

J. P. LEFRANC.

A propos de théâtre

La semaine dernière, en plein carême, on a joué à trois reprises dans notre bonne ville de Québec une pièce de théâtre qui était loin d'être édifiante et qui a cependant fait salle comble.

Heureusement pour le public québécois on peut tenir nos journaux catholiques responsables pour une bonne part de cette affluence.

Sous prétexte que c'était une pièce canadienne, une œuvre de terroir, tous nos quotidiens, sans aucune exception, ont fait force réclame. Comme résultat, un grand nombre de citoyens, qui n'ont pas l'habitude de fréquenter le théâtre moderne, voulant encourager nos artistes et croyant assister à une représentation convenable, agrémentée de belle musique s'y sont rendus et y ont conduit leur femme et leurs enfants.

Leur déception fut grande d'entendre des grivoiseries, des plaisanteries au gros sel, de voir se dérouler des

scènes où dominant des types de viveurs de la pire espèce, et d'assister à l'apothéose du flacon par une bande d'étudiants portant le béret, tout comme ceux de Laval, apothéose ayant l'air d'une protestation contre la campagne de tempérance.

Maintenant on se demande comment il se fait qu'il ne s'est pas trouvé un journal à Québec pour mettre le public en garde.

Nous comprenons qu'on ait pu être trompé sur la valeur et le mérite de cette pièce canadienne quant aux deux premières représentations et qu'on ait publié toutes les réclames de confiance ; cela n'excuse guère, mais enfin. La troisième représentation a eu lieu plusieurs jours après les deux premières et tous nos journaux ont continué en chœur et comme de plus belle à faire de la réclame.

Notre comité de censure n'existe pas évidemment car il aurait, sans aucun doute, exigé un émondage sérieux avant de laisser jouer pareille pièce devant notre public non encore profondément gâté par le théâtre américain et français.

Il nous manque évidemment à Québec, puisque nous avons des théâtres, de la critique théâtrale sérieuse, faite par des écrivains catholiques sans peur et sans reproche.

Il serait temps de s'organiser, comme on l'a fait avec grand succès dans d'autres villes, pour combattre le théâtre licencieux.

GARDIENS ROYAUX

Bien des braves gens ont été surpris de trouver dans l'*Événement* du 18 mars une réclame en faveur des *Gardiens Royaux*, société neutre de la pire espèce. La loge Champlain de cette association organise un grand banquet en l'honneur du maire Drouin et des échevins Lockwell, Morin, Lavigneur, Lantier, Madden, Dinan, Gosselin et Lavallée, tous membres des *Gardiens Royaux*.

L'*Événement* ajoute : "La loge Champlain a son siège dans le *Masonic Hall*, en français temple maçonnique."

Le banquet annoncé fournira une occasion aux zélés de cette association pour faire de la propagande parmi les nôtres.

L'*Événement* est-il en faveur des sociétés neutres ? Trouve-t-il que ces sociétés mixtes contre lesquelles le Pape et en particulier Mgr l'Archevêque nous a mis en garde ne sont pas assez nombreuses et pas assez florissantes dans notre province ?

Les *Gardiens Royaux* sont tout simplement une branche de l'*Ordre Ancien des Travailleurs Unis*, société essentiellement neutre qui ne vaut rien à tous points de vue pour des catholiques.

LA SAINTE VIERGE

D'après l'Évangile

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs une primeur comme lecture à l'occasion du Samedi Saint.

C'est un chapitre extrait d'un ouvrage actuellement sous presse, intitulé *la Sainte Vierge d'après l'Évangile* et qui a pour auteur M. l'abbé N. Cinq-Mars.

Stabat Juxta crucem Jesu
Mater ejus...

Au pied de la croix de
Jésus se tenait sa Mère...

(St. Jean XIX, 25.)

Lorsque Jésus fut arrivé au sommet du Calvaire, il se trouva abandonné de tous ses disciples, à l'exception de Jean, celui qu'il aimait davantage.

"J'aime ceux qui m'aiment", (1) dit le Seigneur.

Jean aimait fortement et tendrement Jésus et, par là même, sa divine Mère.

Il leur était particulièrement uni par le lien de la sainte virginité.

Comme il est le seul des disciples qui ait suivi Jésus jusqu'au pied de la croix, il n'est pas étonnant qu'il soit le seul des évangélistes qui fasse mention de Marie dans le terrible drame de la Passion.

Il n'en dit, il est vrai, que peu de mots, comme s'il ne pouvait s'arrêter plus longtemps à la scène de douleur qui avait alors déchiré son âme.

Mais dans ces seuls mots : "La Mère de Jésus se tenait debout au pied de la croix", il y a comme un abrégé de l'Évangile, comme une évocation de la vie et des souffrances de Jésus et de Marie, depuis la crèche de Bethléem jusqu'à la croix du Calvaire.

En considérant la Mère de l'Homme-Dieu auprès de son fils crucifié, on se reporte, comme malgré soi, aux différentes phases qui ont marqué l'existence, et cimenté toujours davantage l'intime union, la tendre affection du cœur de Jésus pour Marie, et l'amour ineffable de Marie pour Jésus ; on se les représente à Bethléem, au temple de Jérusalem, en Égypte, à Nazareth, sur les chemins de la Galilée, de la Judée et de la Samarie, durant les années de la prédication du Sauveur ; on les voit prendre ensemble avec les apôtres, peu de jours auparavant, la route qui conduit de la Galilée à Jérusalem ; on entend les paroles de Jésus annonçant à ses disciples et à sa Mère le sort qui l'attend : "Le Fils de l'homme, leur disait-il, sera livré aux princes des prêtres, aux Scribes et aux Anciens ; ils le condamneront à la mort et le livreront aux Gentils ; ils l'insulteront, lui cracheront au visage, le fouetteront, le feront mourir" (2) ;

(1) Prov. VIII, 17.

(2) Marc X, 33-34.

et, pendant que Pierre s'écrie qu'il n'en saurait être ainsi, tandis que, à cette pensée, il se révolte, au point que Jésus est obligé de lui dire : " Retirez-vous de moi, Satan, parce que vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour les choses du monde " (3), Marie toujours pénétrée des sentiments de son divin fils qui, suivant l'expression du prophète Isaïe, " se fait comme un agneau que l'on s'apprête à égorger ", (4) Marie garde le silence, et dit intime ment à Dieu dans son cœur, comme le dira le Sauveur pendant son agonie : " Que votre volonté soit faite et non pas la mienne " (5).

Arrivés près de Jérusalem, Jésus et Marie s'étaient réfugiés à Béthanie où, avec Marie Madeleine, Marthe et Lazare, ils avaient passé quelques jours dans les épanchements de la plus reconfortante affection, nous donnant ainsi l'exemple d'une amitié sainte dont il est dit dans l'Écriture qu'elle est une puissante protection ; (6) elle est en même temps la source des plus précieuses consolations au milieu des peines et des maux de cette vie.

Qui dira les sublimes entretiens, les pieuses effusions de cœur de ces âmes aimantes, la douceur et l'amertume des derniers moments qu'ils passèrent ensemble dans la plus touchante intimité?

Pendant les premiers jours de la grande semaine, Jésus, après avoir prêché jusqu'au soir dans le temple de Jérusalem, et y avoir multiplié les miracles, afin d'éclairer et de convaincre les hommes de bonne volonté, qu'il appellerait ensuite à la prédication de l'Évangile, Jésus revenait à Béthanie, où l'on se réjouissait de voir qu'il n'était pas encore tombé entre les mains de ses ennemis.

Mais voici que la veille du sabbat, on vint annoncer à Marie, et aux personnes de la maison de Lazare que Jésus avait été trahi par Judas, et qu'il s'était ensuite livré lui-même aux Juifs et à la troupe des soldats chargés de le saisir.

C'est alors que Marie, n'écoutant que la voix de son amour pour son Dieu et pour son fils, se précipita vers Jérusalem, non plus comme autrefois pour chercher Jésus, mais pour s'associer à toutes ses souffrances et à toutes ses humiliations.

Ne pouvant pénétrer dans les tribunaux où l'on avait traîné son divin fils, elle attend, au milieu d'angoisses toujours plus poignantes, le moment où il lui sera donné de le revoir, et d'unir sa propre immolation à celle qu'il doit lui-même offrir pour le salut du monde.

Soutenue par une force invincible, elle se rend, elle, la Mère immaculée, en compagnie de Marie Madeleine, la pécheresse convertie, à l'endroit le plus proche où, d'après l'indication de Saint Jean qui avait toujours suivi Jésus de puis le Jardin des Olives, devait bien tôt passer l'adorable victime.

Mais lorsqu'elle aperçut son divin fils traînant péniblement une lourde croix, la figure contusionnée, couverte de boue et de crachats, à la suite de sa première chute destinée, comme les deux autres, à apprendre aux pauvres

pêcheurs à se relever et aussi à leur en donner la force ; lorsqu'elle vit la couronne d'épines enfoncée sur sa tête, son corps couvert de haillons dont la couleur et la forme simulaient un manteau royal, pendant que sur sa croix étaient écrits ces mots : " Jésus de Nazareth, Roi des Juifs " (7) ; lorsqu'elle put ainsi mesurer la malice et la cruauté des ennemis de Jésus, qui le livraient à la risée de la populace, en le conduisant à une mort si affreuse ; lorsqu'enfin Jésus dont tous les pas étaient marqués par les traces de son sang, accablé de faiblesse et de souffrance tourna vers elle ses regards empreints d'un amour et d'une douleur extrêmes, Marie se sentit défaillir ; elle tomba elle aussi la face contre terre.

Les premiers chrétiens conservèrent pieusement le souvenir de cette chute de la Mère de Dieu, et élevèrent plus tard en cet endroit une église appelée Notre-Dame du Spasme, dont l'emplacement est connu encore aujourd'hui.

L'apôtre Saint Jean et Marie Madeleine relevèrent la Vierge épuisée de fatigue et d'afflictions, et c'est, appuyée sur eux, c'est-à-dire sur l'innocence et le repentir, figures de l'humanité régénérée, qu'elle gravit, à la suite de son fils, le chemin abrupt du Calvaire.

Là, Saint Jean nous la représente assistant debout au crucifiement, à l'agonie et à la mort de son divin fils.

On enlève à Jésus en présence de sa Mère les vêtements qu'elle-même avait tissés avec tant d'amour ; les plaies de la flagellation se rouvrent alors et le sang du Sauveur coule en abondance ; elle le voit dépouillé de ses vêtements et exposé devant une foule immense qui applaudit à sa douleur et à sa honte ; les membres ensanglantés et meurtris, le plus beau des enfants des hommes est devenu, suivant l'expression du prophète Isaïe, semblable à un vermisseau.

C'est dans cet état que Jésus est attaché à la croix ; les coups de marteau retentissent et transpercent ses pieds et ses mains de même que l'âme de Marie ; puis la croix, avec son précieux fardeau, est jetée dans la fosse qui lui avait été préparée, imprimant au corps de l'auguste victime un choc violent et douloureux ; aux tourments que le Seigneur endure sur l'instrument de son supplice viennent se joindre les injures et les sarcasmes des chefs de la synagogue, des habitants de Jérusalem et de la multitude de ses ennemis, accourus pour jouir de leur triomphe ; Marie reçoit sa part de ces outrages, au milieu des vociférations proférées contre son fils ; car là où Jésus est injurié en lui-même ou dans son Eglise, Marie l'est également ; on a vu même en ces derniers temps l'impunité s'attaquer jusqu'à la virginité de Marie qu'elle avait pourtant préférée à l'honneur de la maternité divine, et que tous les siècles avaient respectée.

Marie est toujours debout pendant ces scènes du crucifiement ; elle est comme la sacrificatrice de la divine victime en union avec Dieu le Père ; debout, elle voit tirer au sort par les bourreaux la robe sans couture de Jésus ; elle suit les progrès du mal avec ceux du supplice de son fils ; elle entend les paroles de désolation et en même

temps de charité et le pardon qui tombent de ses lèvres : " J'ai soif ", (8) dit Jésus, et elle sent s'allumer dans son âme un désir plus ardent du salut des hommes ; " Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? " (9) : " Je remets mon âme entre vos mains " (10), et elle comprend davantage la malice du péché et la grandeur de la justice de Dieu " Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font " (11), et la compassion de Marie pour les pauvres pêcheurs reçoit d'ineffables accroissements ; enfin, " tout est consommé " (12), et, après ces paroles retentit le cri final qui fendit les rochers et le cœur du chef des bourreaux et encore plus celui de Marie.

Et Jésus expira, et le sacrifice de Marie fut consommé comme celui de son fils.

Cependant le coup de lance qui transperça le cœur inanimé de Jésus pénétra encore dans le cœur vivant de Marie ; elle reçut ensuite dans ses bras ce qui restait des membres dépouillés de son fils dont on pouvait compter tous les os ; elle contempla la trace des tourments que lui avaient infligés les bourreaux, excités par la haine des Juifs et par la rage de l'enfer.

Mais on lui enleva ce fardeau à la fois si doux et si pénible à porter ; Jésus fut déposé dans le tombeau à l'entrée duquel fut roulée une énorme pierre.

Marie n'était point morte sur le Calvaire, car Dieu l'avait soutenue de sa vertu toute puissante, parce qu'elle avait encore à remplir une grande mission sur la terre.

O Marie, Mère de douleur, priez pour nous, pauvres pêcheurs qui avons recours à vous.

(8) Jean XIX, 28.

(9) Marc XV, 34.

(10) Luc XX III, 46.

(11) Luc XXIII, 34.

(12) Jean XIX, 30.

Un nègre peut-il devenir Knight of Columbus ?

Voilà une question qui peut paraître assez étrange, mais qui n'est pas certes impertinente.

Nous le répétons pour préciser davantage : un nègre catholique peut-il devenir *Knight of Columbus* ?

D'après le *Catholic Fortnightly Review* les nègres ne seraient pas admis dans les *K. of C.*

A Mobile, Ala., il vient de se fonder une société de secours mutuels pour les noirs sous le nom de *Knights of Peter Claver*. Commentant cet événement la *Catholic Fortnightly Review* laisse clairement entendre que le catholique nègre n'est pas admis dans les *Knights of Columbus*. Pour notre part nous n'avons pas de peine à croire notre confrère. Les *Knights of Columbus* forment une société foncièrement *irlando-yankee* et le catholicisme efface difficilement les faux et funestes préjugés que le protestantisme anglo-saxon a si profondément enracinés en Amérique, contre les noirs.

L'Eglise catholique a pourtant toujours combattu ces préjugés.

Ce n'est pas d'ailleurs sur ce seul point que l'esprit de l'Eglise et celui des *K. of C.* n'est pas en harmonie.

JEAN BOURGET.

LE JEUNE JAPON

A propos de la leçon du Japon païen (*Vérité* du 5 février) donnée récemment aux Etats dits civilisés qui ont imposé la neutralité scolaire et la morale sans Dieu, dans leurs Ecoles publiques, j'ai cru pouvoir insister sur les qualités naturelles remarquables des *Samurai*, classe à laquelle appartient le pouvoir dirigeant en grande partie. Cependant il s'en faut que le Jeune Japon, modernisé à outrance, ait conservé cet héritage ancestral, si l'on doit en croire un écrivain protestant américain, Lafcadio Hearn qui a publié un grand nombre de livres à sensation en l'honneur du Japonais moderne. Mais, dans l'intimité, cet écrivain, qui contribua énormément à auréoler ce Japon-là, confessait à ses amis qu'il fallait déchanter et que le Nippon moderne ne mérite pas l'auréole. La *Catholic Fortnightly Review*, du 1er mars, signale les lettres privées de Hearn, publiées par E. Bisland dans l'*Atlantic Monthly*. L'écrivain yankee japonophile, un apostat, qui vécut au Japon de longues années et y mourut selon les rites du Bouddhisme, disait, le 17 janvier 1893 : ... " Cet Orient ne connaît pas nos plus profondes peines ni ne peut s'élever à nos plus larges joies. Mais il a ses peines. Sa vie n'est pas aussi ensoleillée qu'on pourrait se l'imaginer, d'après son aspect heureux... Entre nous, je déteste avec une indicible exécution le franc égoïsme, la vanité apathique, le vulgaire scepticisme du " nouveau Japon " ainsi que les " Jeunes Japonais " qui étalent leur mépris pour l'époque (féodale) de Tempo et tournent en ridicule les chers anciens du temps qui a précédé l'ère de Mei Ji (l'ère moderne). Ils ne rient jamais, ayant le cœur aussi creux, aussi amer qu'un citron séché. "

A la fin d'une autre lettre on lit ce cri de l'âme : Pour la première fois je me sens tenté de dire : au diable le Japon !

Après tout la perte de sa nationalité ne serait pas le pire malheur qui puisse lui arriver. En 1894 Hearn écrivait à l'un de ses intimes.

" La finale de ma correspondance avec vous sur le caractère Japonais la voici franchement. (Je sais que c'est injuste, mesquin, mais je suppose que c'est naturel, et je ne suis pas supérieur à la nature ; en outre je ne vois pas pourquoi je ne serais pas franc en tout, avec vous). Eh bien, je hais, je déteste le Japonais. J'ai même refusé d'assister à un banquet donné par un négociant européen, parce qu'il y avait là des Japonais. Je ne m'intéresserai plus jamais à aucun Japonais de la classe instruite. Je ne recevrai plus même aucun de mes anciens élèves. J'abomine tout simplement le Japonais... Je crains qu'ils aient raison les missionnaires (protestants) qui déclarent ce Japonais (modernisé) sans honneur, sans gratitude, sans cervelle. — Au diable le Japonais ! "

Voilà la confession d'un malheureux

(3) Marc VIII 33.

(4) Isaïe LIII, 7.

(5) Luc XXII ; 42.

(6) Eccli. VI, 14.

(7) Ioan, XIX, 19.

qui, ayant abandonné la foi chrétienne, même protestante, — s'égara dans un pays encore assis dans les ombres de l'incrédulité.

Mais cela ne fait que rendre plus frappante la leçon du Japon.

L. HACAULT.

L'Arme Toute-Puissante DE L'ÉGLISE

Dans sa lutte immortelle contre les Puissances de l'Enfer et du monde l'Église ne compte ni sur la pointe aiguë des épées et des baïonnettes, ni sur la portée des canons, ni sur la vélocité des chevaux de guerre ; elle ne compte que très médiocrement sur le savoir de ses docteurs, sur l'éloquence de ses prêtres, sur l'habileté diplomatique de ses Pontifes. Son arme favorite, l'arme unique, dirai-je, qui a toute sa confiance, dont elle se fait tout ensemble un bouclier protecteur et un instrument de conquête, c'est sa foi. Ah ! elle n'ignore pas que pour remplir la mission toute surnaturelle, qui est la sienne, guerriers et savants useraient vainement leur génie. Elle n'ignore pas qu'un seul homme est capable d'y réussir, l'homme qui, avant d'aller se livrer à ses bourreaux, rassuraient ses disciples effarés par cette fière parole : Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. Il l'avait vaincu en effet, mais par des moyens à lui, par une tactique toute divine, en confondant ce qui était par ce qui n'était pas, en permettant à ses ennemis d'aller jusqu'au bout de leur haine pour faire reluire d'une beauté plus éblouissante son Amour surhumain, en laissant les puissances des ténèbres exercer sur lui toute leur malice pour les humilier à jamais par l'éclat de sa résurrection, en refusant de descendre de la Croix pour se payer le luxe de sortir du tombeau, en se soumettant au supplice le plus atroce pour énouer irrémédiablement l'aiguillon de la mort. Cette victoire merveilleuse, consistant à changer l'apogée du triomphe des ennemis en leur écrasement définitif elle est bien à Jésus de Nazareth : personne ne la lui dispute, mais il ne lui suffit pas de l'avoir remportée une fois sur le sommet du Golgotha, au soir du Vendredi Saint ; il veut la continuer, à travers les siècles ; il veut la rendre encore plus étonnante et plus humiliante pour le monde en la remportant non plus par lui-même, mais par les frères enfants d'Eve, sujets à toutes les faiblesses de la chair et du sang. Oui, c'est par ces instruments débiles qu'il combat désormais, c'est en s'appuyant sur eux qu'il s'avance contre les goliaths, les Caïphe, les Pilate et les Néron de tous les temps : c'est par eux qu'il manifeste la toute puissante vertu de sa Croix. Encore faut-il que les instruments lui soient unis, afin que sa force s'écoule en eux. Or point d'union sans la foi. Mue par un instinct céleste l'Église le sait bien ; elle sait bien que pour elle toute diminution de foi est une diminution de vie, et il n'est rien qu'elle ne soit prête à sacrifier plutôt que de tolérer la moindre déperdition de ce trésor sacré. C'est pourquoi nos Juifs et païens modernes, à l'imitation de leurs ancé-

tres, ont beau crier au scandale et à la folie, l'Église n'en continue pas moins à imposer aux adorations des hommes le gibet où pend leur victime ; elle n'en continue pas moins à enseigner que leur salut est irrémédiablement attaché à cet instrument du plus infâme supplice. Eclectiques et rationalistes ont beau, de leurs lèvres mielées et de leurs plumes polies insinuer que de pareilles prétentions pouvaient se soutenir devant les barbares du Moyen Âge ; mais qu'elles répugnent foncièrement aux esprits cultivés des temps modernes ; des catholiques timides ont beau joindre leurs voix à celles de ces lettrés délicats ; ils ont beau, eux aussi, inviter le magistrat ecclésiastique à se départir de son médiévalisme rigide, à entrer en pourparlers avec la science contemporaine, à consentir quelques sacrifices auodins sur le terrain doctrinal, afin de ne pas effaroucher, d'attirer même certains dissidents d'élite que séduisent la pureté de sa morale, et la sublimité de son enseignement, l'Église reste inexorable ; ses authentiques représentants, le Pape et les évêques, en réponse à ces récriminations parties des camps les plus divers, ne font que répéter la même antienne ; ils ne font qu'affirmer de nouveau et mettre en une lumière toujours plus éclatante les vérités révélées qu'ils ont héritées du Crucifié et de ses témoins immédiats ; ils ne font que réclamer pour ces vérités une adhésion toujours plus ferme et plus absolue de la part des savants comme de la part des humbles et des petits. Au milieu de la fièvre des préoccupations matérielles, qui secoue les hommes de notre temps, ils n'affichent qu'un souci, sauvegarder l'intégrité de la foi, préserver les fidèles des dangers que peut courir leur croyance soit dans certaines fréquentations, soit dans certaines lectures, soit dans certaines œuvres ayant d'ailleurs un but humanitaire et bon ; ils n'ont que de la défiance pour toutes les entreprises où le fidèle doit dissimuler son drapeau et se contenter d'une neutralité même bienveillante ; ils n'hésitent pas à frapper de leurs anathèmes et à exclure du corps de l'Église quiconque s'avise d'innover et de vouloir adapter le Vieux Christianisme aux élucubrations des philosophes en vogue. A les entendre, on dirait, en vérité, que la foi sauvée, tout est sauvé ; que la foi introduite dans la société c'est la panacée universelle qui y a pénétré, et qu'il n'y a pas d'autres remèdes à chercher au malaise des différentes classes sociales. C'est que, en effet, tout en ne méprisant aucune des inventions modernes, tout en ne dédaignant aucun concours de la part des hommes de science et de gouvernement ils redoutent, à la suite de Paul de Tarse, que la vertu de la Croix en soit affaiblie, ce qui serait le pire des malheurs ; ce qui rendrait vaines les plus louables tentatives de la science et de la commisération humaines.

Pendant que les Voltairiens écument de rage devant cette obstination irréductible, quelques catholiques insuffisamment avertis déplorent un pareil entêtement : dans le fond de leur âme ils tremblent qu'une telle intransigeance ne mène définitivement l'Église à sa ruine.

Or c'est justement ce qui la consolide

et ce qui rend vains contre elle les coups des plus violentes tempêtes. Regardez Pie X au milieu des bourrasques qui l'assaillent ! Ses adversaires ont cru le diminuer en le traitant de Pape exclusivement religieux. Ils ont oublié que, s'il ignorait certaines de leurs roueries diplomatiques, il possédait une lumière inconnue de leur cervelle bornée, la lumière de la foi. Il a parié en croyant, résolu de subir calomnies et insultes pour sa personne, ruines pour l'Église, pauvreté et dénuement pour ses pasteurs, plutôt que d'altérer d'un iota la charte des vérités surnaturelles, dont il a le dépôt. Il a parlé, et cette simple parole d'un vieillard désarmé, cette parole, toute vibrante de l'imperturbable vaillance des apôtres, a porté soudainement le désarroi dans le camp des puissants de la terre, qu'entouraient des milliers de baïonnettes et de canons ; elle a brisé des filets que la Maçonnerie avait mis des années à tisser ; elle a arraché à un des plus décidés adversaires du Christianisme ce cri de rage impuissante : tout est arrivé, hors ce que nous avions prévu. Sans doute parmi ce qui est arrivé, il y a eu des pertes énormes en argent, en meubles et immeubles ; mais en revanche il y a eu un affermissement de la foi, et avec cet affermissement un superbe réveil de vie spirituelle. Sous les rafales de l'ouragan l'arbre séculaire de l'Église des Gaules a perdu bien des feuilles et des branches ; mais le tronc, dont les racines enfonçaient dans le sang du Rédempteur et des martyrs, n'a pas même vacillé.

Regardez les évêques de France ! A l'exemple de leur Chef, ils se sont rappelés qu'ils étaient élus pour garder intact le dépôt de la foi ; pour maintenir inaltérable dans les âmes de leurs fidèles la lumière des vérités révélées. En face des audacieuses négations que se permettaient les éducateurs de l'enfance ils ont compris que leur parole ne pouvait plus longtemps être enchaînée. Sous l'empire de ce devoir sacré, sans se soucier s'ils allaient provoquer ou non, une sorte de guerre civile, ils ont parlé en Maîtres ayant pleine autorité pour enseigner et gouverner ; ils ont proclamé mauvaise l'école qui mettait en péril la foi des petits baptisés ; contre tous les agents de perversion ils ont crânement manié ces foudres spirituelles que les modernisants estimaient aussi inoffensives qu'un tonnerre de fêle. A voir l'émotion que leur verbe a partout soulevée, émotion que rendront simplement plus intense les arrêts des tribunaux, les amendes ou la prison, on peut, sans témérité proclamer qu'ils ont remporté une splendide victoire. Telle est encore la force de la foi.

Un jour, du haut de la chaire de N.-D. de Paris, un des plus vigoureux orateurs sacrés du 19^{ème} siècle exposait devant un auditoire de cinq mille hommes les angoisses de ces esprits, parfois puissants, qui, faute de clarté surnaturelle, errent dans une nuit effroyable, flottent à tout vent de doctrine, ne rencontrent, du côté qu'ils se tournent, que problèmes insolubles, que parois impénétrables. Plaignons-les, s'écriait le Prédicateur. Puis relevant fièrement la tête et avec un accent, qui trahissait l'indicible bonheur de posséder la pleine vérité sur

les questions essentielles, il ajoutait : " Quant à nous, Messieurs, nous croyons ! " Eh bien ! tel est le cri d'intime assurance du Pape et des évêques, ses auxiliaires ! En face de cette horde de politiciens, angoissés par le doute, dégoûtés de l'œuvre destructrice qu'ils font dans les âmes de l'adolescence, aux abois devant la marée montante des revendications socialistes, auxquelles ils ne savent que répondre par des calembredaines haineuses contre le cléricisme, Pie X se dresse dans toute sa majesté de Vicaire du Christ, et dans toute la sérénité de son âme de croyant. Il croit, et sa foi lui donne une confiance incoercible dans Celui qu'il représente. Il n'est pas déçu. En dépit des calomnies et des insultes, dont on le gratifie plus libéralement que jamais, il demeure le seul Docteur vraiment écouté, le seul Souverain obéi par amour. Son prestige écrase de toute la hauteur du ciel à la terre les misérables pygmées qui sortent de leur antre noire pour le blasphémer. Il fait rayonner la lumière jusqu'aux confins du monde habité, alors que ses adversaires accumulent des ténèbres de jour en jour plus denses ; il apaise les cœurs aigris par les injustices sociales, alors que par leurs habilleries les démagogues, ses ennemis, ne réussissent qu'à les exaspérer ; il fait passer un souffle rafraîchissant d'espérance sur la rude existence des travailleurs, alors que les prétendus émancipateurs de la classe ouvrière ne font qu'y multiplier les serpents de feu à la morsure inguérissable. Il demeure le grand bienfaiteur de notre misérable race, alors que la plupart de ses autres guides n'en sont que d'égoïstes et misérables exploités. Honneur à lui ! et bénie la foi qui lui vaut des triomphes si inattendus et si complets !

F. L.

Brochure d'actualité

La conférence de M. Henri Bourassa sur le projet d'une marine de guerre vient d'être publiée en brochure.

Pour bien comprendre les graves événements qui se déroulent actuellement à Ottawa et qui intéressent à un très haut point l'avenir du Canada, on ne saurait mieux faire que de lire l'étude de M. Bourassa.

Cette brochure d'actualité est en vente à *La Propagande des Bons Livres*, 10 cts au magasin ; 12 cts franc.

VIENT DE PARAITRE

La biographie du R. P. F.-A. Grenier, O. M. I., ancien curé de Saint-Sauveur de Québec, par le R. P. A. N. Valiquet, O. M. I. Fort intéressant petit volume de 87 pages, orné d'un bon portrait du Père Grenier.

En vente à notre librairie 15 c., franco 17 c.

Monsieur l'abbé Nestor-Odilon Larue, ancien curé de Sainte-Gertrude, diocèse de Nicolet, décédé ce matin à l'Hôtel Dieu de Nicolet, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

Eug.-C. LAFLAMME, ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec.

Les élections générales en France auront lieu le 24 avril.

La version de Colombine

Nous recevons une longue correspondance de *Colombine*, Mme veuve Salomon Côté, au sujet de la mort de son mari et de ses funérailles civiles.

Afin de nous en tenir strictement au fait, nous faisons grâce à nos lecteurs des dissertations religieuses et philosophiques, ainsi que des considérations de toutes sortes que contient la correspondance de *Colombine*. D'ailleurs nous croyons lui rendre un réel service en mettant quelques points de suspension.

La version que nous publions corrobore en somme les faits principaux déjà rendus publics. C'est la question d'établir certaines responsabilités qu'a bordé l'auteur.

Je veux tout simplement mettre les choses au point et dégager ma responsabilité d'événements où j'ai joué un rôle de comparse. Mon mari est mort comme il l'a voulu et il a eu les funérailles qu'il lui a plus d'avoir et qu'il devait avoir. Il n'a pas demandé le prêtre, on le lui a imposé. Il a reçu l'ami, le bienfaiteur avec une reconnaissance attendrie, mais il a refusé le secours de son ministère, avec toute la courtoisie qu'on lui connaît. Devant l'insistance naturelle du prêtre qui a une mission divine à remplir, pour ne pas le *contrister*, il lui a dit : " Si jamais je me confessais, ce serait à vous de préférence à tout autre, car j'ai une confiance illimitée en vous. " Comme on dit à une personne qui insiste auprès de vous pour vous arracher une aumône : A une autre fois, sans avoir l'intention de ne rien donner. Une manière polie de s'en tirer.

Lors de cette visite du Curé de St-Jean-Baptiste, j'étais à la Bibliothèque : à mon retour le soir, à six heures, le Docteur me raconta cet incident devant ma mère et deux personnes de sa famille, dans les termes précités, et conclut ainsi : " Dorénavant, je ne veux pas qu'on me laisse seul avec un prêtre, je ne veux pas qu'il soit dit que je me suis confessé quand je ne l'aurais pas voulu. "

Le jour de sa mort, il a de nouveau rapporté le fait à deux de ses amis, et leur a déclaré qu'il persévérerait dans ses idées, qu'il croyait bonnes, et, qu'à la dernière heure, il ne mentirait pas à son œuvre et à sa vie. Il a souhaité être incinéré. J'ai deux affidavits de ces Messieurs que je produirai en temps et lieu.

Quant à avoir pesé sur sa détermination, je n'y ai jamais songé, fidèle au principe de la liberté de penser, que j'ai toujours préconisée, je ne pouvais exercer cette " surveillance jalouse ", puisque mes fonctions de bibliothécaire me forçaient à laisser la maison de 9 1/2 hrs. à 1 hr. et de 7 hrs. à 10 hrs. trois fois la semaine, et de 1 hr. à 6 hrs., les Lundi, Mercredi et Vendredi. Durant mon absence, c'est une catholique qui en prenait soin et il avait le téléphone à portée de sa main. Il n'a jamais manifesté une inquiétude, une velléité de retour à la foi de ses premières années, je défie qui que ce soit, aucun membre de sa famille même, d'affirmer qu'il en a été autrement. Quand la dernière minute arrivée, il

me cria : " Un Médecin, je vais perdre connaissance ", ayant une si grande lucidité d'esprit qu'il pût me donner le numéro du téléphone que j'avais oublié, s'il m'eût dit : Un prêtre ! j'aurais couru jusqu'à St Jacques lui en chercher un. On ne raisonne plus à cet instant, les femmes du moins, — ce qu'on veut, c'est d'épargner une angoisse, une inquiétude à celui qui s'en va ; on s'ouvrirait une veine pour prolonger d'un instant la chère vie. Mais il est resté ferme dans le calme de sa conscience, il a vu venir la mort avec la lucidité de l'homme de l'art, avec le stoïcisme du philosophe tel le chêne qui reste droit devant l'éclair qui va lui électrocuter le cœur...

Je n'ai pas arraché le crucifix des doigts rigides de mon mari, je n'ai jamais eu de ces gestes, je vous prie de le croire. Seulement, j'ai placé à sa tête une figure artistique du Christ due à un peintre flamand, d'un sentiment très doux, parce que je savais que mon mari était chrétien par l'esprit, si non par la lettre..

Les funérailles du docteur Côté ont eu un caractère neutre, mais non sectaire ; comme les journaux n'avaient pas donné d'avis de l'heure du départ du convoi funèbre, sur ma demande, on a fait certaines invitations qui étaient de nature à rehausser l'éclat du cortège. Ceux qui ont protesté étaient des personnages officiels qui avaient à sauvegarder leurs intérêts matériels, à s'attirer les bonnes grâces du clergé ; mais aucun des six cents qui ont accompagné mon mari au cimetière — recrutés dans l'élite de notre société, citoyens libres de la libre Angleterre, n'a regretté cet hommage rendu à un honnête homme. Je tiens compte à M. L. O. David de son premier mouvement, c'est toujours le meilleur. Ce que je viens d'écrire, je l'affirme sur mon honneur.

Le cortège a défilé paisiblement par les rues St-Denis et Rachel jusqu'au cimetière Mont-Royal, alors que quatre personnes seulement se sont rendues au four crématoire. Par mon ordre, on a refusé de laisser prononcer aucun discours sur son cercueil. En revenant, des gens se sont rendus dans une salle et ont fait l'éloge du défunt.

Sur la foi des déclarations que je viens de faire, devais-je imposer des funérailles catholiques à mon mari ?

La gloire de la religion exige-t-elle qu'on mente pour éviter un scandale ? Tourmentée de tous côtés, à moitié désemparée, je ne savais que faire ; désolée de passer sur des cœurs pantelants, pour aller à mon devoir, j'hésitais, quand ma conscience haussa la voix : Tu es l'exécutrice testamentaire de ton mari, fais ce qu'il a voulu, sans avoir à juger si c'est bien ou mal. N'écoute pas la voix de l'intérêt, mais celle de la justice. Des funérailles catholiques ne changeraient rien à son sort, irrémédiablement fixé. A tort ou à raison, cet homme a cru faire œuvre saine, laisse-lui le bénéfice de sa sincérité. Va droit ton chemin !

Au Manitoba, des libéraux sectaires ont tenté d'imposer l'instruction obligatoire suivant le programme de la franc-maçonnerie internationale. Heureusement l'attaque a été repoussée.

BIBLIOGRAPHIE

Un volume intitulé *La Sainte Vierge d'après l'Evangile* est sous presse, et paraîtra vers la mi-avril.

L'auteur, M. l'abbé N. Cinq-Mars, ci-devant curé de Notre-Dame de Portneuf, retiré aujourd'hui du ministère, a voulu surtout démontrer dans cet ouvrage, comme le titre l'indique, que la source d'où a surgi et s'est répandue dans le monde catholique la dévotion à la Sainte Vierge est l'Evangile, et que, par suite, il n'y a pas de plus grande contradiction que de se dire disciple de l'Evangile, et de refuser à Marie le culte que l'Evangile a établi en son honneur.

L'ouvrage qui contiendra environ 130 pages est divisé en cinq livres formant trente-un chapitres dont chacun est le commentaire d'un texte de l'Evangile se rapportant à la Sainte Vierge.

Il est aussi parfaitement adapté aux exercices du mois de Marie, soit à l'Eglise, soit dans la famille.

Tous les jours de ce mois, on peut en lire un chapitre qui servira à la fois d'instruction, de méditation et d'invitation à la ferveur et à la prière dans ces pieux exercices.

Le lecteur sera étonné de voir comme tout ce qui concerne la personne de la Mère de Dieu depuis son Immaculée Conception jusqu'à son règne dans le ciel est parfaitement et clairement exposé dans la Bible : l'union intime et inséparable de la Virginité et de la Maternité divine de Marie, les augustes prérogatives qu'elle a reçues de Dieu, sa grandeur, sa sainteté, sa bonté, sa puissance, ses humiliations, ses douleurs et sa gloire, toutes les phases de son existence ici-bas, l'honneur dont elle jouit dans l'éternité à la droite de son Fils, son amour maternel pour tous ses enfants, frères adoptifs de Jésus-Christ, les grâces qu'elle leur accorde et leurs devoirs envers elle, ce qu'elle est en elle-même, ce qu'elle est aux regards de Dieu et vis-à-vis des hommes, enfin tous les principes sur lesquels est fondé l'enseignement de l'Eglise concernant la bienheureuse Vierge ont été consignés d'une manière admirable dans l'Ecriture pour l'instruction et l'édification des hommes de bonne volonté.

Ceux de nos frères séparés qui ont jusqu'ici repoussé de bonne foi, nous aimons à le croire, le culte de la Sainte Vierge, si cher à son divin Fils Jésus, pourront, de même que ses dévots serviteurs, puiser dans les pages qui leur sont présentement offertes les plus précieux avantages.

Cette publication est revêtue de l'imprimatur de Sa Grandeur Monseigneur P. Eugène Roy, évêque d'Éthéropolis, administrateur du diocèse de Québec.

On est prié d'envoyer les commandes avant ou vers la mi-avril, afin que le tirage puisse être fait en nombre suffisant avant le 1er mai.

Prix en librairie 25 centims ; en gros \$15.00 le cent. On peut s'adresser à l'auteur au Pensionnat Saint Louis de Gonzague, 2, Richelieu, Québec, ou à la *Propagande des Bons Livres, Bureaux de la Vérité*.

Le socialisme à Montréal

Un journal protestant, dont un de ses collaborateurs semble frayer avec les socialistes anticléricaux, nous donne quelques détails nouveaux sur l'organisation et les progrès du socialisme à Montréal.

La section française du parti socialiste compte 1,400 sociétaires, dont 123 femmes ; ses quartiers généraux sont à la salle Saint Joseph, rue Ste Catherine est. La section anglaise se réunit au Temple du Travail. La bibliothèque commune est sur la rue Saint Laurent. Le club socialiste canadien-français donne chaque dimanche des conférences publiques dans la salle Saint Joseph.

Les socialistes de la métropole préconisent la municipalisation des compagnies d'utilités publiques, principalement celles du gaz, d'électricité et de tramway ; ils s'occupent d'économie politique, ils dénoncent le capital et soulèvent l'ouvrier contre le patron. Les socialistes français font ouvertement de l'anticléricalisme ; ils dénoncent l'influence du clergé ; ils réclament l'abolition de la dime et des immunités ecclésiastiques ; ils prêchent en faveur de l'instruction obligatoire, gratuite, et de la création d'un ministère de l'Instruction publique ; enfin ils veulent la laïcisation complète de l'école ; maîtres d'écoles laïques, professeurs laïques dans les collèges.

Le socialisme français a fondé à Montréal cinq sociétés coopératives : deux salles à dîner à prix réduit, une épicerie, une boulangerie et une manufacture de cigares. Leur bibliothèque renferme 300 volumes socialistes et anticléricaux. Les journaux que le groupe français propage sont l'*Union des Travailleurs*, la *Lanterne*, les *Temps nouveaux* et le *Colon*, tous journaux socialistes et anticléricaux avancés. Il est actuellement question de fonder à Montréal un journal socialiste et anticlérical.

Réponse au Mémoire irlandais

Nous venons de recevoir un nouvel envoi de la *Réponse au fameux mémoire irlandais*. Rarement encore un ouvrage a eu autant de vogue. On y trouve en plus de la réfutation de la *Lettre irlandaise*, des documents : chiffres et faits que tous doivent lire.

En vente à notre librairie. Au magasin 20 cts ; franco 25 cts.

REMIS

A la dernière heure nous recevons une correspondance de M. L.-O. David et un article de Jules Romain au sujet du devoir des catholiques de réclamer le respect de la loi des garanties. Faute d'espace nous remettons aussi un article sur l'attitude et les projets de M. Langlois.

La *Vérité*, journal hebdomadaire publié et imprimé à Ville-Montcalm, près Québec, par les propriétaires de la *Vérité*. — Paul Tardivel directeur-gérant.

GARE AU JUIF!

Sont-ils crânes un peu messieurs les marchands détailliers!... C'est à peine croyable! Eh bien oui! Pendant qu'ils faisaient exécuter le *bill* Harris autorisant les consommateurs à s'organiser en coopérative, eux-mêmes demandaient au Sénat le même privilège!

Oh! ils n'ont pas mis le mot "coopératif" dans leur *bill*; il eut pu éveiller des soupçons. Avec le nom baroque qu'ils ont choisi, *Retail Merchant Association of Canada*, qui pourrait déviner qu'il s'agit de coopérative?...

En étudiant leur projet de loi de près, on aperçoit vite en sous main, l'œuvre du Juif. Qu'ils sont donc habiles nos petits youpins! Qu'ils ont le tour de dorer une pilule! Pour celle-ci, ils se sont servis d'une copieuse liste de noms canadiens-français et anglais placés en tête du *bill* et soigneusement entremêlés de beaux noms d'Israélites, une bonne quinzaine pour le moins. Je ne saurais de plus garantir l'authenticité d'origine de tous les noms français ou anglais qui figurent sur le *bill*. Un Juif a si vite fait de se dépouiller du vieil homme! Qui n'a vu les arrières petits fils de l'Isariotte — en ligne directif s. v. p. — s'affubler du joli nom de Guimond et autres!... Mais passons... Je dis que, si ce *bill* est adopté, il est à craindre que demain les Juifs se substituent aux bons *canayens* que l'on met aujourd'hui en avant comme pour tromper et leurrer le public. On verra que le jour où le Juif n'aura plus besoin du *canoyen* pour faire son *gommerce*, ce dernier sera éliminé et puis, vogue la galère juive. Le tour sera joué. Ils auront alors notre argent, et malheureusement, aujourd'hui l'argent mène le monde. N'est-ce pas l'histoire de la France contemporaine écrasée sous le joug Juif.

Dans le *bill* actuel on ne sait trop quoi admirer: ou l'audacieux toupet du Juif voulant ainsi nous berner, ou la sottise du Canadien servant d'instrument aux ambitions de la juiverie.

Pour nous éaifier, jetons un coup d'œil sur une des clauses de ce *bill*. "L'Association — coopérative — peut faire des règlements pour... l'organisation de succursale locale de l'association dans toute partie d'une province du Canada, etc". Comment appeler cela, si ce n'est une coopérative. Dans cette clause vous trouvez tout ce qu'il faut pour organiser le plus gigantesque (*combine*) monopole qui ait jamais étreint le consommateur canadien. En vertu de ces *bedites gloses* le Juif pourra à sa guise fixer le prix des marchandises, et paie Baptiste!

Maintenant messieurs les législateurs faites des lois pour empêcher les monopoles, les *trusts*. Multipliez les enquêtes sur le prix de la vie! Dans cinq ans vous n'aurez plus besoin d'enquête. Le sale Juif nous écrasera déjà de son talon puissant. Allons nous nous-mêmes nous mettre le couteau dans la gorge!

A. M. I. DUPEUPLE.

Un prétendu savant allemand, M. A. Drews, a entrepris, aux applaudissements des impies, d'établir la non-existence du Christ. Pauvre fou.

Dans les Loges et le Temple

Les *Archives Maçonniques* de Pernambuco, Brésil, ont publié dans leur livraison de décembre 1909 une gravure représentant le Fr. Guillaume Ier, Empereur d'Allemagne portant le petit tablier.

Voici les noms de quelques feuilles maçonniques publiées aux Etats-Unis:

Le Bulletin de la Palestine. Detroit Michigan. — *Le Texas Franc-Maçon*. San Antonio, Texas. — *L'Observateur Maçonnique*. Minneapolis, Minnesota. — *Le Trestle board*, San Francisco, Californie. — *Les Cinq Points du Compagnonnage*, Carington, Kentucky.

On se rappelle l'épisode célèbre du Fr. Roosevelt, alors président, assistant vêtu du tablier maçonnique, à la pose maçonnique de la première pierre d'un monument de Washington, et portant caché sous le tablier, un revolver extra-maçonnique. Le Fr. Taft, d'après une lettre particulière mentionnée par la *Catholic Fortnightly Review*, emploie d'autres moyens vis-à-vis des bons FF.; à Prescott, dit cette lettre, le président Taft alla au local de la Loge, ceignit le tablier rituelique et donna au Vénérable une carte d'admission à la *Maison Blanche*, en souvenir de son admission "à vue" dans la Maçonnerie.

De ce train, la *Maison Blanche* verra beaucoup de maçons. Et le Fr. Taft sera bien surveillé...

A San Francisco les maçons Canadiens français et Français ne se cachent pas comme ceux de Montréal et de Québec; ils y vont ouvertement.

On trouve leur annonce dans les colonnes de l'*Echo de l'Ouest*, journal local.

La loge *Jerome Lalonde A. et A.* Fr. M. rite écossais. Par l'intermédiaire de son secrétaire, le Dr G. H. Juilly, sollicite une visite de la part des Fr. du Grand Orient ou de la Grande Loge de passage à San Francisco. Avis donc aux Fr. de l'*Emancipation*.

Un ouvrage canadien

Nous avons en vente parmi nos livres de récompense un ouvrage canadien, la *Première Canadienne au Nord-Ouest* par M. l'abbé G. Dugas.

C'est une excellente occasion pour ceux qui veulent donner comme livre de prix un ouvrage utile et instructif, un ouvrage du terroir. *La Première Canadienne au Nord-Ouest* est une belle page de notre histoire canadienne et qui vaut le plus captivant des romans. Richement cartonné, plat doré. 75 pages.

En librairie, 12 c. l'unité; \$1.35 la douz.

Franco, 15 c. l'unité; la douz. \$1.65.

M. Langlois a oublié, en vantant les progrès accomplis dans Ontario en matière scolaire, de nous parler du vote unanime donné par les membres du Bureau de l'Instruction contre l'enseignement de la langue française aux petits Canadiens français qui fréquentent les écoles de la province voisine.

Quelques Réflexions

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne une communication importante, le *Fidèle Intendant*, qui a trait à l'emploi des fonds fournis au Pape par le monde catholique, en faveur des victimes des tremblements de terre de la Sicile et de la Calabre.

Qu'on examine bien le rapport en question et l'on sera étonné de l'œuvre à la fois admirable et considérable accomplie par le Pape, le pauvre Souverain prisonnier du Vatican.

Et combien cela nous fait amèrement regretter la perte du pouvoir temporel. Quel gouvernement bon et sage Pie X donnerait à l'Italie. Le rétablissement du pouvoir temporel du Pape ne causerait pas seulement le bonheur de l'Italie présentement livrée au joug judéo-maçonnique, mais il servirait comme un phare lumineux à diriger les peuples catholiques et à donner au monde civilisé un exemple fort opportun de bon gouvernement. A-t-on aussi remarqué que malgré leur haine contre la Papauté, les sectaires toujours à l'affût n'ont pas osé lancer aucun scandale au sujet de l'emploi des fonds dont le Pape disposait.

En de pareilles circonstances le gouvernement d'Italie et plus récemment celui de la France n'ont pas échappé à des attaques sérieuses.

DRAPEAUX IRLANDAIS ET CANADIEN-FRANÇAIS

Le jour de la fête de Saint Patrice, à Québec, ceux qui assistaient au défilé de la procession ont pu voir flotter au vent dans un immense faisceau les drapeaux du Dominion, celui de l'Irlande et le Carillon-Sacré-Cœur.

Nous félicitons nos concitoyens irlandais d'avoir si bien compris la signification véritable de notre drapeau national.

Le Carillon-Sacré-Cœur est pour nous Canadiens français ce qu'est le drapeau vert pour les Irlandais du Canada, un emblème national, une marque d'origine ethnique.

Les Irlandais, comme les Canadiens français et comme les Ecossais aiment à déployer, à côté du drapeau du Dominion, un drapeau distinctif qui évoque un glorieux passé.

Le Carillon-Sacré-Cœur rappelle le premier drapeau arboré sur les bords du Saint Laurent, le drapeau de Champlain, le drapeau que nos pères promènèrent à travers une grande partie de ce continent et qu'ils arrosèrent de leur sang généreux.

Le Carillon-Sacré-Cœur a donc plus que tout autre le droit de flotter à côté du drapeau officiel du Canada.

Les Irlandais, eux qui sont si attachés au drapeau de la vieille Irlande, ont parfaitement compris la légitimité de nos sentiments; nous les en remercions.

La ville de Biddeford, Me., vient d'élire un maire franco-canadien, M. A. O. Marcell. C'est tout un événement.

Mgr Pierre Hévey, protonotaire apostolique, ancien curé à Manchester, N. H., vient de mourir subitement à l'âge de 79 ans.

SCIENCE ET RELIGION

Voici une bonne occasion pour ceux qui désirent se procurer la collection complète de *Science et Religion* à des conditions avantageuses.

La collection comprend 529 numéros, moins le N° 207 qui est épuisé et ne se réimprime plus. Donc, pratiquement, 528 numéros. Prix d'une collection: \$60.00 payables par versements mensuels de \$2.50 (période de deux ans), ou \$50.00 payables par versements mensuels de \$4.17 (période de un an).

Prix exceptionnel de \$45.00 chaque collection, aux acheteurs payant le tout sur livraison.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

LES REVUES

Etudes, sommaire du 5 mars 1910: Le jubilé de Notre-Dame du Pay, Joseph Thermes; Lettre inédite de Lamenais à Ventura (1826), Paul Dudon; Un poète éducateur, Paul Bernard; Une lettre inédite du Comte de Chambord, Carlos d'Eschevannés; Bulletin social, H.-J. Leroy; Bulletin de patrologie, Ferdinand Cavallera; Chronique du mouvement religieux, Yves de la Brière; Revue des livres.

Nouvelle Revue Théologique, sommaire de mars 1910: L'instruction *Inter ea* et les dettes des Communautés religieuses, J. Besson; L'admission à la première Communion; Actes du Saint-Siège; Notes de théologie morale et de droit canonique; Le modernisme sociologique; Le système et l'expérience en théologie, S. Harent; Notes de littérature ecclésiastique; Bibliographie; Publications nouvelles.

PETITES NOTES

Le débat autour du discours du trône est enfin terminé après avoir duré une grosse semaine.

Une bonne douzaine de discours inutiles et sans valeur ont été prononcés.

Certains députés n'ont guère le droit après cela de venir nous parler des discours creux de la Saint-Jean-Baptiste.

Mgr Gauvreau, curé de la paroisse de Saint-Roch de Québec, est dénoncé par le *Pays* pour avoir mis ses fidèles en garde contre les Juifs qui cherchent à pénétrer dans sa paroisse. La belle besogne que fait le *Pays*!

Afin de nous rendre au désir de S. G. Mgr Bégin nous allons travailler à propager l'excellent *Manuel des Parents Chrétiens* de M. l'abbé Mailloux, édition préparée par M. l'abbé D. Gosselin. 65 c. franco, relié.

Voici ce que Mgr Bégin écrivait au sujet de ce livre:

"C'est mon désir formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle à le propager dans les paroisses... et engage fortement les parents chrétiens dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs."

LE FIDÈLE INTENDANT

L'OEUVRE D'UNE ANNEE.—OEUVRES DE CHARITE
ACCOMPLIES PAR LE SOUVERAIN PONTIFE
EN SICILE ET EN CALABRE

Rendre compte de son administration, telle est la tâche imposée à chacun de nous par le Tout Puissant lorsque l'épreuve de cette vie aura touché son terme. N'ignorant point que la justice humaine n'a d'autre base que la justice divine, celui qui occupe la plus haute position qu'il est donné à un mortel d'occuper, vient d'autoriser la publication d'un rapport détaillé de la manière dont il a rempli un mandat dont l'avait investi la confiance universelle, rapport qui doit plus que récompenser ceux qui en toute assurance lui avaient confié ce dépôt et remplir d'admiration ceux qui n'ont pas la bonne fortune de savoir ce que comporte cette confiance.

Dans un volume de 77 pages, sorti le mois dernier des presses du Vatican, il est donné un récit authentique du terrible désastre, tremblement de terre, incendie, raz de marée, qui, il y a eu un an le 28 décembre dernier, dévasta les deux rives du détroit de Messine. Le livre contient l'exposé effrayant des pertes de vie et de biens, de l'œuvre de sauvetage, de secours et de reconstruction accomplie par Sa Sainteté Pie X, des soins pris pour donner un logement aux réfugiés et un asile aux orphelins enfin une exposition détaillée de la manière dont il s'y prit pour disposer en faveur des victimes des millions de francs que lui avaient confiés les fidèles du monde entier.

Ce rapport reflète admirablement la pure et tendre charité du cœur si paternel de Pie X, en même temps que son esprit de justice et de droiture dans la répartition de ces dons généreux du monde entier.

Ses humbles ressources personnelles avaient déjà été épuisées pour venir en aide à ses fils malheureux lorsque le télégraphe et le téléphone, un moment désorganisés vinrent révéler au monde toute l'effroyable réalité du désastre. Quand, plus tard, le Saint Père fut fait le dispensateur des largesses du monde entier, et chargé de pourvoir au soulagement des survivants si durement éprouvés, il s'acquitta si bien de sa mission de confiance, que non seulement il pouvait rendre compte jusqu'à un centin de l'argent qu'il avait reçu, mais qu'il prit sur ses maigres revenus pour parfaire la somme.

Le document, qui vient d'être publié, prouve amplement ces avancés et bien plus montre jusqu'à l'évidence qu'aucune somme ne s'égara, soit sous forme de dépense occasionnée par la distribution des fonds de secours, comme cela arrive souvent en pareille occurrence, soit en raison du manque de méthodes sérieuses dans la gestion de ces fonds. Quelques milliers de francs ont couvert toutes les dépenses qui dans beaucoup de cas absorbent jusqu'à trente ou quarante pour cent des sommes contribuées : les mesures les plus modernes, les plus promptes et les plus efficaces furent prises pour réaliser la plus grande somme de bien avec les moyens dont on disposait. La lecture de ce rapport sera la source d'une vraie joie pour ceux (quelques-uns ne font pas partie de la grande famille religieuse dont il est le père), qui ont choisi le Père commun de la chrétienté comme le meilleur dispensateur de leur charité au profit de leurs frères de l'Italie méridionale. L'autorisation de rendre publics ces comptes fut donnée, et pour donner satisfaction à ces âmes généreuses et aussi pour reconnaître à la face du monde et d'une manière durable, la noble charité dont on l'avait fait le sûr et fidèle instrument.

Le rapport, en outre des pages im-

primées, contient un magnifique frontispice représentant le Saint Père, et cinquante et une gravures en taille douce donnant une idée de l'œuvre dévastatrice du tremblement de terre et des nouvelles constructions élevées par les soins de Sa Sainteté. Dans cette effroyable catastrophe, la ville de Messine ainsi qu'une cinquantaine de bourgs et de localités environnantes, et de l'autre côté du détroit, la ville de Reggio ainsi que la presque totalité des bourgs et villages de l'extrémité sud de la péninsule Calabraise, ont été rasés jusqu'au sol. Plus de cent dix mille personnes perdirent la vie ; au-delà de dix mille autres furent plus ou moins sérieusement blessées. Six cents cinquante églises et chapelles furent détruites ; plus de cent cinquante prêtres ou religieux furent tués. Tout de suite, des évêques, des prêtres et des victimes survivantes partit un cri de détresse vers le bien-aimé Père du Vatican. Sans attendre cet appel, le Saint-Père avait déjà envoyé une commission pour porter les secours dont il pouvait disposer alors, et pour faire sur les lieux une enquête sur la situation et les besoins les plus pressants. C'est alors que l'étranger commença à mesurer toute l'étendue du désastre et mû par un sentiment de sympathie voulut faire quelque chose pour les victimes. Spontanément et de toutes les parties du monde furent adressées au Saint Père des offres de secours. Il reçut à cette fin la somme d'environ \$1,370,000. Aucun temps ne fut perdu à chercher le meilleur usage à faire de cette somme. Hâter l'œuvre de sauvetage, loger les survivants, soigner les blessés et les malades, pourvoir à l'avenir des orphelins et des abandonnés, construire des églises, des écoles et autres institutions indispensables au bien spirituel, moral autant que physique de la population survivante, il fallait penser à tout sans perdre un instant. Celui que le divin Maître avait choisi pour être le pasteur des agneaux et des brebis fut à la hauteur de la situation et sut faire honneur à son ministère. Quatre jours après le désastreux événement, l'hospice de Santa Marta, près du Vatican, pouvant recevoir six cents lits, était prêt à ouvrir ses portes aux premiers réfugiés. Deux jours plus tard, un premier contingent de cent cinquante-six arrivait ; le nombre augmenta chaque jour jusqu'à ce que les différentes institutions charitables de Rome et des autres villes d'Italie, d'après les ordres donnés par le Saint-Père, eussent reçu leur part de victimes à soulager et à soigner.

Son Eminence le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, rencontrait à l'hospice chaque groupe nouvellement arrivé et passait chaque jour des heures entières à encourager les malades au nom du Saint Père et à consoler les orphelins. Les meilleurs médecins furent appelés pour donner leurs soins ; une succursale de la pharmacie du Vatican fut établie à Santa Marta ; un détachement de la brigade des pompiers du Vatican fut placé à l'hospice, qui continua son œuvre de charité jusque assez tard dans le mois d'août 1909. Les dépenses faites à cette fin s'élevèrent au-delà de \$13,000, sans compter les sommes déboursées pour l'installation. De ces centaines de réfugiés, qui eurent le bonheur de recevoir l'hospitalité du Saint Père à Santa Marta, pas un ne s'en alla sans avoir vu Sa Sainteté et sans avoir reçu sa bénédiction. Tous, abondamment pourvus de bons habits, reçurent en outre un don généreux en argent, et un billet de seconde classe pour retourner chez eux (ce billet équivalait à un billet de première classe en ce pays) ; les vieillards, les infirmes, et ceux qui manquaient d'expérience, firent ac-

compagnés jusqu'à leur destination. Les orphelins surtout furent l'objet de l'attention particulière du Saint

Père ; cinq cent onze d'entre eux seront entretenus par lui jusqu'à ce qu'ils puissent par eux-mêmes se frayer un chemin dans la vie. En vue d'assurer le succès de cette œuvre, Sa Sainteté a mis à sa tête le Prof. Fornari pour la diriger, pour voir à ce que rien ne manquât à ces pauvres petits, et à ce que des renseignements complets sur leur état pussent être donnés en tout temps à quiconque aurait le droit d'en demander. Chaque semaine, un rapport est fait au Saint Père, qui souvent fait venir en sa présence des groupes de ces enfants pour les bénir et les encourager. Il se passera bien une dizaine d'années avant que ces nombreux enfants puissent se passer des soins qu'ils reçoivent et soient à même de remplir un emploi utile à la société. Non seulement ils reçoivent les soins strictement nécessaires, mais on envoie dans des climats plus favorables ceux dont la santé est plus délicate ; pendant les chaleurs de l'été on les expédie dans les montagnes ou au bord de la mer.

Les enfants d'un âge plus avancé, grâce à l'appui reçu, ont pu compléter leurs connaissances et obtenir des emplois honorables. Trente quatre étudiants ont reçu chacun un don de cent dollars, qui leur permettait de continuer leurs études jusqu'à ce qu'ils aient pu obtenir un diplôme ou un grade ; ce secours sera continué à quelques-uns pendant deux, trois, même quatre ans. Des apprentis ont été pourvus d'un nouvel outillage, et des marchands à la faveur des dons qui leur ont été faits, ont pu se procurer de nouvelles marchandises et se remettre dans le commerce ; en sorte que l'on peut dire que, dans cette liste des œuvres accomplies, nul besoin qui pouvait être soulagé n'a été omis.

Si nous jetons un coup d'œil sur le relèvement purement matériel de Messine et de Reggio, nous constatons que le Saint Père n'a été ni moins généreux ni moins pratique. Son représentant, Mgr Cottafavi a passé plusieurs mois à Reggio, dans un misérable hangar, ouvert à tous les vents, passant ses journées à diriger les travaux et étudiant jusque tard dans la nuit ses plans de reconstruction. Pour le seconder on lui adjoignit le comte Zileri, homme d'une grande expérience et ingénieur très habile. La tâche à accomplir était formidable, mais il n'y avait ni à hésiter ni à retarder. Il fallait surmonter les difficultés de toute nature, difficultés, dit le rapport, suscitées dans des milieux d'où on aurait le moins dû les attendre. Cinquante des églises dévastées étaient encore assez solides pour pouvoir être réparées : ce point fut de suite décidé. Les nouvelles églises et autres édifices, pour un double motif ne pouvaient être reconstruites comme auparavant en pierres ou en briques, d'abord parce que, pendant plusieurs mois après le grand désastre, des secousses de tremblement de terre se faisaient encore sentir, par intervalles, et quelquefois avec une grande violence, ensuite ces constructions étant de première nécessité, devaient être levées sans retard. Le comte Zileri, qui avait voyagé dans l'Afrique du Sud, avait vu là-bas le genre de constructions dont on avait besoin. On en fit donc une grande commande à une maison anglaise qui s'en était fait une spécialité. Des bateaux furent nolisés pour transporter les matériaux ; trois automobiles, dont deux pour tirer les charges là où les routes le permettaient, et un pour faciliter les mouvements des directeurs et inspecteurs des travaux, furent mis à contribution. Le travail se poursuivit jour et nuit. Comme l'attention s'était d'abord portée vers les localités d'un accès difficile, et qu'on avait réservé pour la mauvaise saison les travaux à exécuter dans les plaines et sur les côtés de la mer, le travail sembla d'abord peu de chose. Il fut lent et pénible dans les premiè-

res régions ; les matériaux devaient être transportés au sommet des collines à dos de mulet et quelquefois à dos d'homme. On engagea à cet effet, et à prix d'argent des troupes d'hommes qui devaient ensuite être les bénéficiaires de ces travaux. En moins d'un an, quoique de nombreuses difficultés vinssent entraver le désir du Souverain Pontife de tout achever, les régions dévastées étaient dotées, un peu partout, de jolies églises neuves, grandes et petites ; cent seize étaient achevées et quarante-cinq en voie de l'être. L'extérieur recouvert de tôle brillait élégamment au soleil, et leurs petits clochers surmontés de la croix s'élevaient vers le ciel. Des presbytères en nombre presque égal s'élevaient à côté des églises. Chacun d'eux d'après la recommandation de Sa Sainteté devait avoir une grande salle pour servir temporairement d'école. Ce dernier point, suggéré par la sagesse et la générosité du Saint Père, lui attira la reconnaissance des populations qui en bénéficiaient et les conseils municipaux de la région lui en témoignèrent publiquement et hautement leur gratitude.

Deux grands collèges, un orphelinat, un séminaire et huit autres institutions de différente nature ont pu être élevés. Ces constructions sont en bois, mais solides et commodes ; quelques-unes sont assez vastes : les murs extérieurs sont recouverts de plaques de tôle, l'intérieur est bien fini en bois, entre les deux une couche de papier à calfeutrer.

En outre des édifices, le Saint Père a dû pourvoir d'ornements, de vases sacrés, etc, au moins une centaine d'églises.

Pour ceux qui ne perdent pas de vue l'Eglise souffrante et savent combien a été soudain et terrible le rappel de ces milliers d'âmes humaines, ce sera une consolation d'apprendre, que ceux qui sont partis pour l'autre vie n'ont pas été oubliés par le cœur si compatissant du Souverain Pontife. Dans le grand Campo Santo de Messine, on a érigé une église expiatoire. Dans la porte inférieure de cette église on a aménagé une chapelle avec trois autels : des messes de requiem y sont dites tous les jours à l'exception des jours de fêtes de 1ère et 2ième classe. L'église est dédiée à Marie, consolatrice des affligés, et a été enrichie des mêmes indulgences, applicables aux âmes du purgatoire, que celles que l'on ne gagnait jusqu'ici qu'à l'autel des Catacombes de Saint-Cyriaque dans la Basilique de Saint-Laurent près Rome, et à l'église de la Consolata à Turin.

Pour tout résumer et en guise de conclusion nous donnons le tableau suivant qui nous dira où sont allés les sommes que la charité du monde catholique avait envoyées au Saint Père.

Sommes distribuées par l'intermédiaire des archevêques et évêques des diocèses dévastés.....	\$170,000
Sommes distribuées par des institutions tenues par des ordres religieux.....	36,000
Secours distribués aux familles et aux individus immédiatement après le désastre.....	45,000
Pour la construction d'églises, presbytères, écoles et autres institutions.....	380,000
Pour ornements, etc, pour 100 églises.....	24,000
Secours donnés à des étudiants laïques et ecclésiastiques.....	10,000
Somme mise de côté pour l'entretien et l'éducation de 400 orphelins.....	200,000
Pour constructions à élever au printemps prochain....	176,000
Total	\$1,041,000

Les \$329,000 qui restent seront employés à l'entretien et à l'éducation de cent onze orphelins placés dans différentes maisons en Sicile et en Calabre, à la construction d'autres églises et écoles, et à répondre aux demandes de secours qui affluent continuellement.

C'est ainsi que le Vénéré Pie X a répondu à la confiance qu'on avait mise en lui. Non seulement des œuvres ont été accomplies pour répondre à des besoins immédiats, mais aussi des œuvres d'un caractère durable et permanent dont bénéficient les âmes et les corps, les vivants et les morts.

LA LOI DES GARANTIES

Est foulée aux pieds

La *Semaine de Rome*, 15 mars, se pose cette question : La loi des garanties est-elle appliquée ?

La réponse est négative ; la voici :

« La loi du 13 mai 1871, qu'on appelle communément *Loi des Garanties*, porte le titre officiel de *Loi sur les prérogatives du Souverain Pontife et du Saint-Siège, et sur les relations de l'Etat avec l'Eglise*.

« Voici les trois premiers articles de cette loi ; ils en résument tout l'esprit :

« Art 1er. La personne du Souverain Pontife est sacrée et inviolable.

« Art. 2. L'attentat contre la personne du Souverain Pontife, et la provocation à la commettre, sont punis des mêmes peines établies pour l'attentat et pour la provocation à un attentat contre la personne du Roi.

« Les offenses et les injures publiques, commises directement contre la personne du Pontife, par des discours, des actes ou les moyens prévus à l'article 1er de la loi sur la presse, sont punies par les peines établies par l'article 19 de cette même loi.

« Ces délits ressortissent à l'action publique et à la compétence de la Cour d'assise.

« La discussion en matières religieuses est complètement libre.

« Art. 3. Le Gouvernement italien rend au Souverain Pontife, sur le territoire du Royaume, les honneurs souverains, et lui conserve les prééminences d'honneur, qui lui sont reconnues par les Souverains catholiques.

« Le Souverain Pontife peut avoir le nombre habituel de gardiens attachés à sa personne et à la surveillance de ses palais, sans préjudice des obligations et des devoirs résultant pour ces gardes des lois en vigueur dans le Royaume. »

L'article 1er de la loi sur la presse, visé par l'article 2 ci-dessus, fait allusion aux différentes manières de manifester sa pensée par la presse, le dessin, la gravure, la lithographie ou la sculpture.

L'article 19 de cette même loi sur la presse dit : « Quiconque par l'un des moyens visés par l'article 1er se sera rendu coupable d'offenses envers la personne sacrée du Roi, envers la Famille Royale, ou envers un Prince du sang, sera puni... » etc.

La *Semaine de Rome* ajoute ces commentaires :

« Comme on le voit par ces différents articles de loi, la personne du Souverain Pontife, mise sur le même niveau que celle du Roi, devrait être à l'abri de toutes offenses et injures faites par la parole ou par écrits. Les termes de la loi sont impératifs et formels. En cas de dérogation à ces textes légaux, l'action publique judiciaire doit agir d'office, et déférer au jury les infractions commises par les insulteurs de la majesté Pontificale.

Et maintenant, tous les étrangers, qui séjournent à Rome, ou y viennent assez fréquemment de façon à bien se rendre compte de ce qui s'y passe, s'étonnent à bon droit de la manière dont cette loi importante est observée.

Le Roi et la Famille Royale sont généralement très respectés ; et cela est bien. Mais quelle différence lorsqu'il s'agit du Pape : de ce Souverain spirituel de tous les catholiques de l'univers !

Il n'y a pas un mois, le 20 février dernier, toutes les Sociétés anticatholiques romaines, excitées, dirigées par la franc-maçonnerie, à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'un obscur moine apostat, condamné suivant les lois de son temps, ont renouvelé les manifestations les plus hostiles au Pape et au catholicisme. On a pu voir défiler dans les principales rues de Rome, sous l'œil de la police, un cortège déshonorant pour la civilisation romaine, composé de sectes de toutes sortes, avec leurs étendards chargés d'emblèmes insultants pour l'Eglise et son Chef vénéré. On a pu entendre, on a publié les discours les plus provocants à la haine du catholicisme et de ses prêtres et au mépris du Souverain Pontife ; — le Ministère public, cependant, s'est tu !

Or, ces manifestations recommencent chaque année.

Puis, toutes les semaines, des journaux grossièrement illustrés publient des caricatures, tellement dénuées du moindre talent, qu'elles ne méritent même pas d'être appelées infâmes, par lesquelles le Saint-Père et le catholicisme sont outragés et bafoués violemment, sans qu'une voix s'élève pour faire respecter celui, dont la personne est déclarée sacrée par la loi.

Oh, nous n'ignorons pas que, de temps en temps, quelques bons catholiques de Rome s'efforcent de provoquer une action judiciaire, toujours arrêtée d'ailleurs par un pouvoir occulte, qui n'est mystérieux pour personne.

Sans doute, quelques journaux catholiques, quelques cercles, protestent contre ces manifestations, et envoient des télégrammes au Saint-Père pour le consoler de tous les outrages lancés contre lui ; puis tout se calme, l'injure seule et l'action anticatholique continuent leur chemin.

Nous ne voulons pas examiner aujourd'hui ce qu'il importe de faire pour arrêter cette manie de l'injure, aussi lâche qu'inepte, car c'est une lâcheté d'insulter quelqu'un qui ne peut se défendre. Peut-être, cependant, ces tristes constatations méritent-elles quelques réflexions.

Il est donc bien établi que la loi des garanties, en ce qui concerne ses articles 1, 2 et 3, n'est pas appliquée. Le gouvernement italien semble n'en avoir cure, et l'on peut se demander si c'est par faiblesse ou par complicité.

Par faiblesse ?... Cependant la police sait bien trouver les moyens nécessaires d'interdire et d'empêcher les manifestations contre l'Autriche, l'Espagne ou la Russie, lorsqu'il importe à la politique du gouvernement de ménager de bonnes relations avec ces puissances. Si la police laisse toute liberté aux manifestations contre le Pape, il faut donc conclure que le gouvernement y trouve un avantage pour sa politique, et qu'il accepte de bénéficier d'événements, qui sont un outrage pour le catholicisme et une violation formelle d'une loi, présentée jadis au monde comme un acte solennel et comme un engagement d'honneur.

Que reste-t-il alors à faire aux catholiques ? La réponse est toujours la même : au lieu de gémir, il faut agir.

La criminalité est en progrès dans la colonie juive de Montréal.

Comment on forme des catholiques

Le Cercle des jeunes franco-américains organisé l'été dernier à Woonsocket, R. I., est toujours bien vivant. Il nous fait grand plaisir de constater avec quel ardeur on cherche là-bas à former des catholiques solides et aguerries.

La *Tribune* de Woonsocket nous apporte les travaux de la dernière séance de ce cercle ; nous tenons à en faire profiter nos lecteurs.

Après la chasse aux anglicismes, l'aumônier-directeur, M. l'abbé Dumond, répond aux diverses questions qui lui ont été soumises.

« Est-il permis de dire le *confiteor* ou toute autre prière en déclamation ?

On peut assurément réciter une prière dans une déclamation pourvu qu'on respecte les paroles que l'on dit, et qu'on les traite avec les égards qui leur sont dus. Mais il est absolument impossible de permettre ces déclamations aussi ridicules que de mauvais goût où la prière, les sacrements et les choses saintes sont travestis pour provoquer un rire sacrilège.

Peut-il y avoir des maisons hantées ?

Sans doute, il peut y avoir des maisons hantées ! Dieu permet bien qu'il y ait des hommes possédés du démon, pourquoi ne permettrait-il pas qu'il y ait des maisons traitées de la même manière ? De plus, le ciel, le purgatoire et l'enfer peuvent être partout. Dieu peut permettre que ces âmes séparées de leur corps manifestent leur présence d'une façon perceptible aux humains. Il est arbitraire de placer le ciel en haut, l'enfer au centre de la terre et le purgatoire au côté de l'enfer, séparé par une cloison. Car, comme les âmes, seules habitantes de ces régions, sont des êtres immatériels, on ne peut pas les placer dans l'espace qui est une chose matérielle. »

L'Aumônier-directeur raconte à ce sujet quelques faits.

Un catholique peut-il entrer dans les Knights of Pythias et dans les Odd Fellows ?

Réponse aussi brève que catégorique : Non, car ce sont deux sociétés condamnées par l'Eglise, le 20 juin 1894.

Est-ce péché de pratiquer la contrebande, c'est-à-dire soustraire des objets aux officiers de douane ?

Les lois de douanes comme les lois de pêche ne sont que des lois pénales. Or, les lois pénales n'obligent en conscience qu'à accomplir fidèlement les peines imposées pour certains délits. Ainsi, un homme ne pêchera pas en passant quelques objets par contrebande ; mais, s'il se fait prendre et que par un moyen quelconque il réussit à ne pas payer l'amende déterminée par la loi, il est coupable de vol et tenu à la restitution, c'est le sens des lois pénales.

Est-ce voler une compagnie de chemin de fer que de se faire passer pour un colon et obtenir un billet réduit pour aller dans l'ouest ?

Sans doute, c'est obtenir une réduction sous de faux prétextes, par des mensonges ; c'est tout simplement une injustice.

Est-ce pécher que de jouer aux cartes pour de l'argent ?

En soi, s'amuser en jouant aux cartes pour de l'argent, c'est une chose indifférente, ni bonne ni mauvaise. Mais, à cause des circonstances, innombrables qui accompagnent toujours cet amusement, à cause des dangers auxquels s'exposent les joueurs, à cause du scandale, à cause des injustices que

l'on s'habitue à commettre, on peut difficilement jouer à l'argent sans pécher.

Enfin la dernière est ainsi conçue : Un journal publiait récemment que la planète Halley allait être visible à l'œil nu à la fin de ce mois. Il ajoutait que l'astronome Flammarion a attribué à cette comète l'invention de l'Angelus. Les peuples étaient alors superstitieux (en 1456, première apparition) et le Pape effrayé ordonna une sonnerie générale des cloches de ses églises et des prières publiques pour apaiser le courroux du ciel. Sans la terreur des dévôts de l'époque, la prière de l'Angelus serait inconnue et les arts n'auraient pas eu le célèbre tableau de Millet. Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ? A quelle date remonte l'Angelus et à quelle date l'Eglise en a-t-elle suggéré la belle pratique ?

D'abord, il faut savoir ce qu'est Flammarion. C'est un de ces savants, de ces adorateurs de la Science (avec un grand S) qui se font accroire qu'ils sont athées, qu'ils ne croient pas en Dieu. De plus, il est un de ceux qui ne se font pas scrupule de fausser l'histoire pour arriver au but qu'ils poursuivent : mettre l'Eglise en contradiction avec la science et avec elle-même.

D'abord, n'en déplaise à tous les matérialistes athées du siècle, l'Angelus remonte beaucoup plus haut que la première apparition de la comète de Halley, puisque S. Bonaventure en commanda la récitation dans les couvents de son Ordre, (Franciscain), en 1279. De plus, le Pape Jean XXII l'approuva et en recommanda la récitation le 13 octobre 1327.

Maintenant, si, comme le prétend Flammarion, c'est la peur de la comète qui a donné naissance à l'Angelus, il faut avouer que les Franciscains français avaient une peur bien développée puisqu'ils ont récité l'Angelus deux cents ans avant l'apparition de la comète.

Cette prière est enrichie de nombreuses indulgences : pour la récitation quotidienne, matin, midi et soir, indulgence plénière à la fin du mois ; et 100 jours, chaque fois.

EN PASSANT

Columbusterie et maçonnerie Le curé d'une petite ville du Missouri a envoyé à la *Catholic Fortnightly Review*

une coupure d'un journal racontant l'initiation d'un *K. of C.* (Chevalier de Colomb) dans le locale de la Loge des francs-maçons de l'endroit. Même en admettant qu'un jeune homme catholique ne puisse pas être fait "chevalier" sans l'emploi de certaines momeries mystificatrices, *ésotériques*, dit le curé, est-ce qu'il est de rigueur maintenant que ces cérémonies d'initiation aient lieu dans le local d'une Loge maçonnique ? Il me semble que cette initiation, pratiquée en Loge risque fort de devenir un pas final vers l'initiation à la Loge. »

Le danger, ajoute M. Preuss est plus grave encore, lorsque dans certains cas venus à notre connaissance, on a employé le mobilier et les accessoires maçonniques pour l'initiation des *K. of C.*

Nos colombophyles feront bien d'ouvrir l'œil en Canada.

—o—

La Passion à Oberrammgau Nous lisons cette bonne nouvelle dans nos échanges :

Persévèrement fidèle au vœu que

voilà déjà plus de deux siècles, lorsque la peste ravageait le pays, firent les autorités de la ville, s'engageant "pour calmer la colère du ciel, à faire représenter, tous les dix ans, par les habitants de la commune, le Mystère de la Passion, la population d'Oberrammergau (Bavière) donnera cette année la représentation décennale votive du drame de la Passion, depuis le 31 mai jusqu'à la fin de septembre.

Le nouveau théâtre compte 4,000 places assises : chaque représentation dure un jour entier, c'est-à-dire de 8 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures.

— o —

Verte Erin La fête de Saint Patrice a fourni une bonne occasion à nos journaux de nous parler de la *Verte Erin* et de ses habitants.

Or s'il faut en croire les linguistes *erin* est tout simplement un mot irlandais qui signifie *île verte*. Ecrire *Verte Erin* c'est donc commettre un pléonasme.

— o —

P'tits savants On doit sans la moindre hésitation ranger l'*Alliance Scientifique Universelle* parmi les associations dénoncées par le Pape comme dangereuses et suspectes, dont les membres se couvrent du manteau de la science pour faire la guerre à l'Eglise et à la Religion.

Avant de rayer le nom de Sir A. P. Pelletier sur la liste de ses adhérents le Comité Central de l'*Alliance Scientifique universelle* au Canada qui a son siège à Montréal, a proposé les considérants suivants imprégnés du libéralisme le plus faux.

"L'A. S. U. est une Association Universelle des hommes de bonne volonté pour la propagation des sciences, des lettres et des arts en général et que par conséquent elle est obligée de respecter toutes les opinions, toutes les doctrines et toutes les religions, puisque sans tolérance il ne peut y avoir de progrès ; que basée sur la science, qui depuis longtemps a déclaré la guerre aux superstitions, au mensonge qui s'étale, au fanatisme dégradant, comme à l'esprit sectaire, aux prohibitions intéressées, comme aux violences du despotisme, elle est obligée de suivre la voie lumineuse qui lui est tracée.

Considérant que la littérature indépendante, au nom de l'émancipation des masses, n'a cessé de livrer bataille pour empêcher la survivance de la barbarie, pour briser les chaînes et les entraves des peuples et contribuer à faire naître plus de justice et plus de vérité dans le monde.

Considérant que la science, les lettres et les arts ne peuvent s'inféoder à aucune religion, à aucune secte, ni à aucune croyance dogmatique, sans faire à l'indépendance indispensable à leur progrès, à leur dignité, et à l'avancement de l'humanité."

Sir A. P. Pelletier ne doit guère regretter d'avoir faussé compagnie aux petits savants de l'A. S. U.

— o —

La République et le Pape Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Cambrai :

"Dernièrement, à la Chambre, M. Aynard a demandé au gouvernement de "s'entendre loyalement avec le Saint-Siège, pour arriver à une Séparation tolérée par l'Eglise, et par conséquent à la pacification du pays."

Le gouvernement a répondu que la République ne peut pas traiter avec le Pape, avec un Souverain étranger,

pour régler une situation qui touche à des affaires intérieures.

En réponse, la *Correspondance de Rome* a publié une série de documents (lettres des présidents Grévy, Carnot, Félix Faure, Loubet, aux Papes Léon XIII ou Pie X) demandant leur intervention dans les affaires françaises, non seulement religieuses, mais aussi sociales et politiques."

Depuis que la France est tombée complètement aux mains de la franc-maçonnerie, le Pape est devenu un étranger.

— o —

Oh ! la Science Un confrère se moque avec beaucoup d'à propos de la science avec un grand S.

"On a soumis à un professeur du musée de Londres, un crâne trouvé à Gibraltar.

Le savant déclare, que ce chef est celui d'une femme d'une intelligence supérieure et même d'un tempérament très vif, parce qu'elle avait une grosse cervelle ; — que cette femme a dû vivre de noix ou de chose difficiles de mastication, parce qu'elle a eu aux mâchoires, des muscles très développés.

L'examen des cavités du crâne établit qu'elle avait des cellules pensantes et capables d'inspirer la parole. Elle avait un gros nez et un palais plus grand que celui qui se cache dans la moyenne des jolies bouches féminines d'aujourd'hui,—Elle avait aussi des yeux proéminents.

En dépit du décret que cette femme vivait il y a six mille ans, il n'en reste pas moins acquis qu'on peut trouver de nos jours des types humains qui ressemblent d'assez près à la description de cette femme préhistorique.

Les "mâcheuses" de gomme... aux Etats-Unis doivent avoir des jolies muscles aux mâchoires.—Des femmes volontaires, intelligentes, parleuses même, il n'en manque pas de notre temps. Et des yeux ronds, que l'on peut supposer jolis, doux ou terribles, on en voit encore.

L'évolution du singe ou de la guenon en être humain doit remonter bien loin si la femme d'il y a six cent mille ans s'éloigne si peu des types de nos jours.

— o —

Rome proteste Au lendemain de la scandaleuse manifestation maçonnique qui a eu lieu à Rome à l'occasion de l'inauguration du siège de la Société Giordano Bruno en face du Vatican, d'où les franc-maçons et les juifs ont commencé avec une ardeur nouvelle à injurier le Souverain Pontife sous ses fenêtres, le Cardinal Merry del Val a aussitôt adressé aux nonces apostoliques une circulaire confidentielle les invitant à appeler l'attention du gouvernement auprès desquels ils sont accrédités sur ces faits qui foulent aux pieds la loi des garanties.

La circulaire conclut en disant que l'exercice du pouvoir spirituel du Pape est de plus en plus menacé par les anticléricaux qui peuvent aujourd'hui impunément ériger leur lieu de réunion sous les fenêtres des appartements du Pape.

Les relations entre M. Guoin et M. Langlois, écrit M. Bourassa, dans le *Devoir*, ont été nombreuses, diverses, intimes et même assez ténébreuses. Il est difficile de les mesurer au compas. Il y a sûrement entre ces deux anciens amis quelque chose qui n'est pas d'équerre.

En vente à la " Propagande des Bons Livres "

— (: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la " Vérité "

Le Bonheur des familles assuré ou Voulez-vous être heureux en mariage.

Nous venons de recevoir la septième édition de cet excellent ouvrage.

Guide pratique, complet pour personnes mariées, pour jeunes gens et jeunes filles ; tortement recommandé par plusieurs évêques canadiens.

250 pages. Relié 50 cts en librairie, 60 cts franco.

Actes de Pie X, I, II, III.

Chaque volume 25 cts en librairie ; franco 35 cts.

Joseph de Maistre

Considération sur la France.

A la librairie 25 cts ; franco 35 cts.

Joseph de Maistre

Du pape (fragments inédits).

A la librairie 25 cts ; franco 35 cts.

Saint Thomas

Méditations sur les trois vies.

A la librairie 25 cts ; franco 35.

Bossuet

Oraisons funèbres, sermons pour vœux et professions religieuses.

A la librairie 25 cts ; franco 35 cts.

Le Pouvoir occulte contre la France, Copin Albancelli ; 12^e édition. En librairie 75 c. ; franco 85 c.

Saint Vincent de Paul. Nouvelle vie populaire par Mgr Debout. 15 cts en librairie. 17 cts franco.

La Famille selon les Livres Saints. R. P. Paul Clair.

Le mariage ; les devoirs des époux ; l'éducation. 15 cts en librairie ; 17 cts franco.

Devoirs des Parents envers leurs enfants. Mgr Rosset. 15 cts en librairie ; 17 cts franco.

Petite bibliothèque des jeunes filles et des mères chrétiennes. Cent petites brochures de 25 à 30 pages chacune.

En librairie \$1.00 la collection ; franco \$1.20.

Petite bibliothèque du prêtre.

Comprend plus de 25 brochures et opuscules, 31 feuillets de méditations et 10 tracts.

En librairie 85 cts ; franco \$1.00.

Soyez des hommes, par le R. P. Vuillermet.

60 cts en librairie. 70 cts franco.

La Mission de la Jeunesse contemporaine par le R. P. Vuillermet. 60 cts en librairie. 70 cts franco.

Petite bibliothèque des fidèles.

Comprend quatre volumes de plus de 350 pages et 35 brochures traitant des sujets d'actualité.

En librairie \$1.25 ; franco \$1.50.

FRANCO

- L'Œuvre qui nous sauvera* 25 cts
- Sous les pas de Jeanne d'Arc* 18 cts
- Le Manuel du citoyen catholique* 10 cts
- Mémorial sur l'Education*, C.-J. Magnan 30 cts
- Souvenir de famille*, abbé E. P. Chouinard 17 cts
- Le livre du pèlerin de la Terre Sainte* 35 cts
- Dictionnaire historique des Canadiens et des Méis français de l'Ouest* par le R. P. Morice \$ 1.10
- La Première Canadienne au Nord-Ouest* par l'abbé G. Dugas 12 cts
- La Lettre* (leçons de style épistolaire) Mlle Germain 35 cts
- Petite Vie de St. Antoine de Padoue* 3 cts
- Petite Vie de Léon XIII* 3 cts
- Le Jeune Apologiste*, relié, illustré 25 cts
- Réception quotidienne de la S. Eucharistie* (collection des décrets de la S. C. des Indulgences) 3 cts
- Rectification du vocabulaire*, H. Roulaud \$ 1.10
- La langue française au Canada*, J.-P. Tardivel 10 cts
- Notes de Voyage*, J.-P. Tardivel \$ 1.00
- Mélanges II* 1.00
- Mélanges III* 75 cts
- Vie et Travaux de J.-P. Tardivel*, Mgr Fèvre 55 cts
- La question ruthène* (Mémoire R. P. Delaère) 12 cts
- Eplification littéraire et sommaire du Catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa*, R. P. Lasfargues (relié) 25 cts
- A la recherche de la vérité révélée*, abbé A. Magnan 25 cts
- Une fleur mystique de la Nouvelle France* (Vie de Mère Marie Catherine de St-Augustin) R. P. Hudon, S. J. 70 cts
- Entre Amis*, R. P. Lalonde, S. J. 75 cts
- J. Albert Valiquet* (Histoire d'une vocation religieuse) 20 cts
- La Foi de nos Pères*, Mgr Gibbons 40 cts
- Le Catholique d'Action*, R. P. Palau, S. J. l'unité 18 c. la douz. \$ 1.90
- La Vie de Jeanne d'Arc*, Mgr Debout 20 cts
- L'Eglise Catholique au Canada*, R. P. Alexis 12 cts
- L'Œuvre qui nous sauvera* 22 cts
- Aux Vieux Pays*, Abbé Henri Cimon 60 cts
- Le Manuel des Parents chrétiens*, abbé A. Mailloux (relié) 65 cts
- L'Eglise et l'Education*, Mgr L. A. Paquet \$ 1.35

Pour propagande anticoolique

FRANCO

- Au fond du verre* R. P. Hugolin 15 cts
- Entrez donc !* R. P. Hugolin 15 cts
- Aux jeunes gens de la campagne* (Discours à prononcer contre l'octroi d'une licence) R. P. Hugolin 5 cts
- Si femme savait, si femme voulait*, R. P. Hugolin 6 cts
- Par la lutte et par l'amour*, R. P. Hugolin 7 cts
- Qui a bu boira*, illustré, 140 p. 15 cts
- Petit catéchisme de tempérance et tuberculose*, E. Rousseau 12 cts
- Petit Manuel anticoolique*, chanoine Sylvain 5 cts
- Autour d'une Auberge*, A. C. de Lisboa 35 cts
- Alcool et Alcoolisme*, E. Rousseau, relié 55 cts
- L'abus des Alcools* (causeries) 6 cts

La Propagande des Bons Livres
Bureaux de la " Vérité "
près Québec